



00



La lettre économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

octobre 2020

Reconfinement partiel en Autriche en novembre, soutien renouvelé à l'économie

Motivée par une situation sanitaire qui menaçait d'être hors contrôle, le Chancelier Kurz a annoncé samedi 31 octobre **de nouvelles mesures pour faire face à la deuxième vague**. Les restrictions combinent couvre-feu (20h00-06h00), fermetures administratives des activités sociales (hôtels, gastronomie, culture, musées, sports en salle, interdiction d'événements) et maintien des activités économiques y compris le commerce, coiffeurs et salons de beauté. Les parcs et bibliothèques resteront ouverts. Les écoles jusqu'au collège ont repris après les vacances de la Toussaint ; les lycées et universités passent à l'enseignement à distance. Les mesures, qui seront évaluées tous les 15 jours, sont entrées en vigueur le 3 novembre pour un mois.

En liaison avec ces décisions, **le gouvernement en concertation avec les partenaires sociaux, a annoncé de nouvelles mesures de soutien aux entreprises** : indemnisation du chiffre d'affaires à hauteur de 80 % pour les entreprises fermées administrativement, élargissement du chômage partiel. Ces aides devraient être financées dans le cadre du paquet de mesures décidées depuis mars qui totalise 50 Mrd EUR sous forme de dépenses publiques, de baisse d'impôts, de subventions et d'aides à la liquidité etc. Ces mesures, qui produiront leurs effets dès cette année mais également en 2021 et 2022, figurent dans la loi de finances 2020 et le projet de budget 2021 que le Parlement devra adopter le 18 novembre.

En conséquence, les instituts économiques ont révisé à la baisse leurs prévisions. Ainsi, le WIFO anticipe désormais une récession de -7,7 % en 2020, puis +2,2 % en 2021 (contre -6,8 % et +4,4 % début octobre,) et un déficit de -10,4 % puis -6,2 % respectivement. La dette devait progresser à 87,5 % l'an prochain contre 70,5 % en 2019. Toute évolution vers un confinement dur, que s'efforcent d'éviter les autorités, viendrait encore dégrader ces prévisions.

Au lendemain de l'attentat terroriste qui a endeuillé Vienne et l'Autriche, **la France a exprimé son soutien et sa solidarité face à cette odieuse attaque**. La visite du secrétaire d'Etat aux Affaires européennes le 9 novembre à Vienne, traduit la volonté de travailler avec l'Autriche à des initiatives européennes pour lutter contre le terrorisme.



MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE	2
□ Macroéconomie	2
□ Politique publique	3
□ Echanges	5
□ Emploi.....	6
□ Négociations salariales	7
□ Questions sociales	7
VEILLE SECTORIELLE	7
□ Services financiers	7
□ Energie et environnement.....	8
□ Industrie	9
□ Transports	9
□ Agriculture	9
PRESENCE FRANÇAISE	10
LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF	10

[Haut du document](#)

MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Macroéconomie

La Commission européenne a publié le 5 novembre ses prévisions économiques d'automne qui créditent l'Autriche d'une contraction du PIB en 2020 de 7,1 %, suivie d'un rebond conséquent en 2021 à +4,1 %, puis se tassant à +2,5 % en 2022. Après un excédent budgétaire en 2019 (0,7 % du PIB), la crise Covid-19 devrait dès cette année fortement affecter les comptes publics. En 2020, le déficit public pourrait atteindre, selon la Commission, 9,6 % du PIB, se résorbant partiellement en 2021 à 6,4 % pour finalement se fixer à -3,7 % en 2022. Sous ces conditions, l'endettement de l'Autriche rebondirait à 84,2 % en 2020, après s'être tassé à 70,5 % en 2019. En conséquence des mesures anti-Corona, la Commission présage d'un recul des rentrées fiscales de 7,5 % et d'une hausse des dépenses publiques de 13 %. Grâce au dispositif du chômage partiel, le taux de chômage bondit certes d'un point en 2020, à 5,5 % mais devrait se tasser dès 2021 à 5,1 % et à 4,9 % dès 2022.

Bond de la dette à 85,2 % du PIB en 2021

L'inflation (IPCH) devrait finir en 2020 à +1,5 % comme en 2019, mais passerait à 1,7 % les deux prochaines années. A noter que l'inflation moyenne en Europe devrait atteindre 0,7 % en 2020 pour augmenter à 1,3 % en 2021 et 1,5 % en 2022. Le chômage (normes Eurostat) passerait de 4,5 % en 2019 à 5,5 % fin 2020 avant de revenir à 5 % fin 2022.

Le rebond économique différé ?

Les prévisions macroéconomiques à moyen-terme (2021-2024), communiquées par l'institut de conjoncture Wifo à [la veille du second confinement](#), attestent dans un scénario optimiste l'Autriche d'un repli de la croissance de 6,8 % cette année suivi d'un rebond à +4,4 % en 2021. La révision effectuée [le 5 novembre prend en compte les nouvelles mesures de lockdown partiel](#). [La récession atteindrait désormais -7,7 % du PIB, +2,8 % en 2021](#), et pour se tasser vers 1,3 % à l'horizon 2024. Le scénario plus pessimiste,



avec un confinement plus strict de 2 mois affectant le T4 2020 accompagné de fermetures d'écoles et de structures d'accueil, de restrictions dans les déplacements et les voyages, accentuerait le repli en 2020 à -9,3 % et une stagnation à +0,4 % en 2021, avant de connaître un rebond franc, à +4,8 % en 2022. Ce ne serait alors qu'en 2024 que l'Autriche retrouverait son niveau d'avant-crise. Le WIFO estime que les mesures du gouvernement en faveur du pouvoir d'achat, prises en 2020, n'auraient pas d'effet notable sur la consommation privée qui devrait se replier en 2020 de 6,8 %, avec une propension à épargner qui gagne 6,8 points en comparaison à 2019 pour atteindre 15 % du revenu disponible. En termes d'emploi, alors que le chômage s'est replié par rapport au mois d'avril, il rebondit légèrement depuis quelques semaines. Dans le meilleur scénario, en définition nationale, il est estimé à 9,8 % en 2020 (7,4 % en 2019) et ne devrait retrouver son niveau d'avant-crise qu'en 2025. Le Wifo estime que, chômage partiel inclus, la crise Covid-19 a directement affecté 40 % de l'emploi salarié. Selon les scénarii, le déficit public pourrait être compris en 2020 entre 9,4 % et 10,8 % du PIB. L'hypothèse la plus sombre présage d'un déficit de 2,4 % en 2025 et d'un endettement culminant à 93 % du PIB.

Politique publique

Le projet de budget 2021 présenté le 14 octobre est dominé par les mesures anti-crise ainsi que par les incertitudes macro-économiques liées à la situation sanitaire. Il paraît déjà en parti dépassé. Basé sur le scénario central du WIFO (révisé depuis à la baisse le 5/11), le déficit public devait atteindre 9,5 % en 2020 et 6,3 % en 2021; la dette devait progresser de 15 points (85 % du PIB).

En présentant le projet de loi de finances 2021 et le plan pluriannuel financier 2021-2024, le ministre des Finances a fait ressortir les priorités du gouvernement. M. Blümel assume la dégradation des finances publiques au nom de la sauvegarde des entreprises et de l'emploi, avec quelques dispositifs qui seront prolongés en 2021 (chômage partiel, subventions aux coûts fixes notamment). Il a mis également en avant les priorités inscrites dans l'accord de coalition qui permettent de se projeter sur l'avenir (protection du climat, compétitivité, éducation, digitalisation, sécurité). Certaines nouvelles dépenses sont la mise en œuvre du paquet conjoncturel décidé en juin (investissements publics dans les transports, les énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments, informatisation des écoles, baisse de certains impôts etc.). En revanche plusieurs projets de la coalition (poursuite des allègements fiscaux, verdissement de la fiscalité, réforme de la dépendance) n'apparaissent plus. Le Parlement votera la LFI mi-novembre.

Budget 2021

De nombreux ministères ont obtenu des rallonges budgétaires :

- **Travail et emploi** : le budget 2021 progresse de 34 % pour financer l'indemnisation des chômeurs et du chômage partiel. 700 MEUR sont prévus en 2021 et 2022 pour financer la politique active de l'emploi en vue de la reconversion des salariés (Fondation du travail, primes de formation).
- **Social** : +16 % notamment du fait de l'augmentation des retraites (non seulement liée à la démographie, mais aussi aux « coups de pouce » successifs pour les petites et moyennes pensions en 2020 et 2021).



- Santé : 700 MEUR sont budgétés en 2021 pour financer la politique de tests, les précommandes de vaccins et les équipements de protection sanitaires.
- Education/Recherche : 1,2 Mrd EUR de plus pour les universités entre 2022 et 2024 ; 235 MEUR seront consacrés l’an prochain à la digitalisation des écoles (équipements informatiques).
- Climat/Environnement : 1 Mrd EUR supplémentaires sur les 4 prochaines années (+ 46 % pour 2021). Sur le volet énergie, 260 MEUR sont réservés pour les incitations financières à l’utilisation des EnR (en sus du milliard financé par la taxe sur les factures d’électricité pour favoriser l’offre des producteurs d’énergie propre) ; 833 MEUR seront dévolus aux subventions en faveur de l’environnement (relèvement des primes d’achats de véhicules électriques, subventions pour le remplacement des chaudières au fioul, rénovation thermique, etc.) ; 100 MEUR par an seront dédiés aux efforts de R&D en faveur de technologies propres en 2021 et 2022.
- Au titre de la mobilité : 575 MEUR sont budgétés sur les 4 prochaines années pour la mise en place de la carte nationale de transports publics ; 300 MEUR pour l’extension de l’offre de transports publics. Le contrat pluriannuel d’investissements dans les infrastructures avec les ÖBB 2021-2026 est aussi revu à la hausse (cf infra).
- Economie : les crédits supplémentaires correspondent aux coûts de la subvention à l’investissement, (2 Mrd EUR dont 400 MEUR provisionnés en 2021, puis 1,1 Mrd EUR en 2022). La ministre de l’économie obtient également 160 MEUR sur la période pour la création d’un fond pour l’administration digitale.
- Collectivités locales : elles bénéficieront de transferts de 1 Mrd EUR dont 600 MEUR dès l’an prochain pour compenser la baisse des recettes et financer des investissements.
- Agriculture : avec un budget de 3,27 Mrd EUR (+22 %), la Ministre Köstinger s’est montrée confiante en sa capacité à assurer aux agriculteurs une stabilité et une planification financière sûre. Une mesure phare sera la création d’un fonds pour la forêt (260 MEUR entre 2021 et 2024).
- Sécurité : la Défense, l’Intérieur et la Justice voient leur budget augmenter à la fois pour des dépenses d’équipements et de personnel.

**2nd confinement :
L’Etat
compensera 80 %
du CA perdu**

Le gouvernement a pris la décision de venir en aide aux entreprises affectées par le second confinement entré en vigueur le 3 novembre pour un mois. L’Etat fédéral compensera à hauteur de 80 % la perte de chiffre d’affaires, en référence au CA réalisé en novembre 2019. Cette aide non remboursable, plafonnée à 800 000 EUR par entreprise, comme exigé par la Commission européenne, et après déduction de certaines aides déjà perçues, est toutefois subordonnée à une interdiction de licenciement entre le 3 et le 30 novembre. Le dossier peut être déposé à partir du 6 novembre via le portail du ministère des Finances jusqu’au 15 décembre 2020. Le versement devrait être effectué sous quinzaine, selon le Ministre Blümel.

**Crise sanitaire :
des aides au
compte-goutte**

Dans le contexte Covid-19, les aides de l’Etat fédéral peinent à être décaissées, comme le montre une évaluation du *Budgetdienst*, service du parlement chargé d’informer les parlementaires sur les aspects budgétaires. Celui-ci estime que les indépendants et TPE y compris dans le secteur agricole, ont pu bénéficier au 15 octobre de versements à hauteur de 623 MEUR (fonds d’aide d’urgence, *Härtefallfond*) sur un volume budgétaire réservé en 2020 de 2 Mrd EUR. Les organismes à but non lucratifs ont pu bénéficier d’aide du



fonds NPO à hauteur de 98 MEUR sur les 700 MEUR réservés. Les subventions aux coûts fixes (phase 1) atteignaient environ 200 MEUR. Au titre du chômage partiel, près de 5 Mrd EUR ont été décaissés au 15 octobre ; l'ensemble des dossiers acceptés représente un volume de 8 Mrd EUR (12 Mrd EUR provisionnés). Afin de garantir la liquidité des entreprises, le ministère des finances a accordé des reports de charges fiscales et sociales à hauteur de 6,4 Mrd EUR (10 Mrd EUR réservés). Les prêts garantis par l'Etat s'élevaient à 6,7 Mrd EUR. La baisse temporaire de TVA au profit de la gastronomie, de l'hôtellerie et de la culture permet à ces secteurs de bénéficier d'un allègement à hauteur d'1 Mrd EUR. En vue de soutenir le pouvoir d'achat des ménages (abaissement du taux d'entrée de l'IR, primes pour les familles et les chômeurs, aide contre la précarité,...), le gouvernement prévoit un volume de 2,7 Mrd EUR jusqu'à la fin 2020. Les mesures fiscales devraient peser sur les budgets suivants de 1,7 Mrd EUR par an.

Echanges

Selon les données de la banque centrale d'Autriche *OeNB*, les IDE autrichiens ont suivi la tendance mondiale en 2019 en affichant de nouveaux records. Le stock des IDE autrichiens à l'étranger, traditionnellement supérieur au stock entrant dépasse la barre de 200 Mrd EUR pour atteindre 209 Mrd EUR (+10 Mrd EUR). Les IDE étrangers en Autriche augmentent de 11 Mrd EUR pour atteindre 175 Mrd EUR. 80 % des IDE sortants sont destinés à l'Europe dont 68 % aux pays de l'Union européenne. Les Pays-Bas sont le premier pays destinataire avec 36 Mrd EUR, traduisant son rôle de plateforme pour les opérations financières. L'Allemagne se trouve en deuxième position avec 31 Mrd EUR. L'opération la plus notable a été la reprise du spécialiste allemand des systèmes d'éclairage numérique et des capteurs optiques pour l'industrie automobile *Osram* par le fabricant de semi-conducteurs *austriamicrosystems (ams)*, ainsi que l'acquisition de *Galeria Karstadt Kaufhof* par le groupe *Signa* de René Benko. S'agissant des investissements étrangers en Autriche, les trois quarts du stock d'IDE ont leur origine en Europe dont la moitié dans l'UE, suivie par l'Asie (11 %). L'Allemagne reste l'investisseur le plus important (52 Mrd EUR), suivie par la Russie (24 Mrd EUR), les Etats-Unis (12 Mrd EUR) et la Suisse (11 Mrd EUR). On observe notamment le rachat du spécialiste styrien du refroidissement et de la réfrigération industriels *AHT Cooling Systems GmbH* par la filiale européenne du groupe japonais *Daikin Industries*, l'acquisition de *Frauscher Sensor Technology*, spécialiste des détecteurs de roue et des compteurs d'essieux sis en Haute-Autriche, par le groupe français *Delachaux* et le rachat de l'hôtel *Hilton Vienna* par un groupe d'investisseurs sud-coréen. La France était en stock financier le 11^{ème} investisseur étranger en Autriche (mais 8^{ème} en chiffre d'affaires, 6^{ème} en nombre d'emplois selon Statistik Austria). Selon l'OeNB, le stock des IDE autrichiens a atteint un point culminant en 2019 et devrait connaître un effondrement en 2020 et au-delà suite à la crise sanitaire.

Les investissements autrichiens à l'étranger ont atteint un record en 2019

Les exportations de services touchées par la crise sanitaire

Au cours des dernières décennies, l'importance du secteur des services n'a cessé de croître. Ainsi, la part du secteur tertiaire dans l'ensemble de l'économie autrichienne a atteint 70 % en 2019, selon la Chambre fédérale de l'économie WKO (*Wirtschaftskammer Österreich*). Le commerce extérieur des services connaît également une croissance continue, et à un rythme plus rapide que le commerce des marchandises. Entre 1995 et 2019, les



exportations de services ont augmenté de plus de 283 %, passant de 17,8 Mrd EUR à 68,2 Mrd EUR, tandis que les exportations de biens ont augmenté d'environ 264 %, passant de 42,2 Mrd EUR à 153,5 Mrd EUR. Les exportations de biens représentent ainsi 69 % des exportations totales et les exportations de services 31 %. Toutefois, au deuxième trimestre 2020, les exportations de services ont chuté de 30 % en glissement annuel, tandis que le commerce extérieur de marchandises a chuté de 18 %. Au sein des exportations de services, les voyages qui représentent 30 % du total des exportations de services, ont été les plus touchés avec des pertes de revenus de plus de 80 %. D'autre part, certains secteurs comme les services de construction ont enregistré une augmentation des exportations. Les principaux marchés cibles des exportations de services sont l'Allemagne, avec 39 %, et l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, avec 15 %. Les principaux pays importateurs de services sont l'Allemagne (28,7 %), loin derrière la France (2,3 %) et l'Italie (4,8 %).

Emploi

Six mois après le début de la crise Covid-19, les conséquences sur l'emploi restent bien visibles. En glissement annuel, le repli de l'emploi salarié a atteint -1 % en septembre, alors qu'il se fixait à -5 % en avril. Le dispositif du chômage partiel a permis d'éviter une destruction massive d'emplois. Alors que le nombre de salariés bénéficiant du dispositif atteignait 1,3 million de personnes en mai, l'AMS, enregistrait fin octobre encore 82 000 salariés en activité réduite (2,2 % de l'emploi salarié), avant la reprise du confinement début novembre. Selon une étude de l'institut de conjoncture Wifo, les hommes ont été plus touchés que les femmes par la crise sanitaire à son début, compte tenu du secteur d'activité (la construction pour les hommes, le tourisme pour les femmes). Le repli de l'emploi salarié atteignait en septembre -1,2 % pour les hommes et -0,8 % pour les femmes. A noter toutefois que seul le secteur du BTP a retrouvé son niveau d'emploi d'avant crise.

**Activité réduite :
2,2 % de l'emploi
salarié avant le
2^{ème} confinement**

L'AMS a enregistré en octobre une hausse du nombre de chômeurs de 19,7 % par rapport à octobre 2019 et redoute une nouvelle hausse en raison du second confinement. Les personnes de nationalité étrangère sont les plus touchées avec une hausse de 25 %, tout comme les seniors avec +20,5 %. La durée moyenne au chômage était fin octobre 2020 de 155 jours (+31 jours / octobre 2019). Le nombre de chômeurs de longue durée a progressé de 51 %. En données eurostat, le taux de chômage atteignait en septembre 5,5 % de la population active (FR = 7,9 % ; Z€ = 8,3 %), l'Autriche se classant à la 11^{ème} position européenne.

**Assouplissement
du chômage
partiel face au
nouveau
confinement**

Le deuxième confinement a contraint le gouvernement à revoir les modalités de la 3^{ème} phase du dispositif d'activité réduite, entrée en vigueur au 1^{er} octobre pour six mois et qui prévoyait un seuil d'au moins 30 % d'heures travaillées au cours du semestre (le plafond du chômage partiel est de 80 % du temps de travail normal sur 6 mois). Désormais les entreprises contraintes administrativement à la fermeture en novembre (gastronomie, hôtellerie, événementiel), pourront passer sous ce seuil sans autorisation expresse des partenaires sociaux. La réduction du temps pourra atteindre 100 % en novembre ; le seuil des heures travaillées est de 10 % pour la période sous revue. La justification par un expert-comptable n'est pas requise. A noter que les salariés concernés par les pourboires



recevront en novembre une compensation de 100 EUR versée par l'agence pour l'emploi AMS.

Négociations salariales

Commerce :
+1,5 %

Dans le contexte de la deuxième vague, les partenaires sociaux ont réussi à trouver un compromis dans les négociations salariales pour le secteur du commerce et ses 415 000 salariés et 18 000 apprentis. La revalorisation salariale qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prévoit une hausse de 1,5 %, correspondant à l'inflation moyenne des 12 derniers mois. Au-delà, il a été convenu qu'une prime de 150 EUR sera versée aux salariés de la branche par les entreprises sur une base volontaire. Le groupe allemand de grande distribution Rewe (présent en Autriche sous les réseaux Merkur, Billa, Penny et Bipa) versera une prime à ses 40 000 salariés, tout comme le discounteur Lidl.

Questions sociales

**Absence
exceptionnelle
pour garde
d'enfants
compensée à
100 %**

Alors que lors du premier confinement le congé exceptionnel pour garde d'enfant de moins de 14 ans était limité à trois semaines et soumis à l'accord de l'employeur, l'Etat compensant tout d'abord 30 % puis 50 % du coût salarial, le deuxième confinement oblige les partenaires sociaux et le gouvernement à revoir la copie : désormais, sa durée sera portée à 4 semaines, sans nécessité d'accord de l'employeur qui bénéficiera d'une compensation à 100 % par l'Etat. Par ailleurs, un projet de loi en ce sens a été déposé au Parlement pour asseoir le droit au congé sur une base légale. La Patronat par la voix de la Fédération des industriels (IV) déplore l'inscription unilatérale de ce droit reconnu aux salariés.

[Haut du document](#)

VEILLE SECTORIELLE

Services financiers

**Le patrimoine
financier privé
atteint le montant
record de
731 Mrd EUR**

Selon la banque centrale d'Autriche *OeNB*, le patrimoine financier privé des Autrichiens a augmenté de 2,2 % entre juin 2019 et juin 2020 pour atteindre 731 Mrd EUR, soit une augmentation de 16 Mrd EUR dont 6,8 Mrd EUR depuis le début de l'année, c'est-à-dire au moment de la première vague de la crise COVID-19. Le taux d'épargne a atteint 10,4 % à la fin du premier semestre 2020, alors qu'il était de 8,2 % en 2019. La composition de ce patrimoine comprend 26 Mrd EUR en espèces et 174 Mrd EUR placés sous formes de dépôts à vue (soit 27 % du patrimoine financier) ainsi que 96 Mrd EUR de dépôts remboursables avec préavis. Le patrimoine investi dans des fonds d'investissement (64 Mrd EUR), des actions (25 Mrd EUR) et des obligations (24 Mrd EUR) n'atteint que 15 % du total. 20 % du patrimoine (147 Mrd EUR) étant investis dans des plans de prévoyance et de retraites.

**Le secteur
bancaire aborde
la phase de
récession avec une**

Selon la banque centrale d'Autriche *OeNB*, le secteur bancaire a réalisé un bénéfice de 0,9 Mrd EUR au cours du premier semestre 2020, soit une baisse de 75 % par rapport à la même période l'an dernier. La forte baisse est principalement due à la dépréciation des valeurs et à l'augmentation des provisions sur risque. Le bénéfice net des deux

**situation de
départ assainie**

grandes banques commerciales du pays, le groupe *Erste* et *Raiffeisen Bank International*, a chuté respectivement de 60 % et de 35 %. Le recul était particulièrement important pour les filiales en Tchéquie et en Slovaquie. Au total, le ratio des fonds propres du secteur bancaire autrichien CET1 reste inchangé à 15,5 %. Le ratio des prêts non performants NPL s'améliore pour atteindre 2,0 % sur une base consolidée, soit 1,5 % pour les prêts domestiques et 2,3 % pour les prêts accordés par des filiales de banques autrichiennes basées au CESEE. Selon l'autorité des marchés financiers FMA (*Finanzmarktaufsicht*), le secteur bancaire profite de son assainissement au cours des dernières années. Dans le contexte de la crise sanitaire, jusqu'au début septembre, les banques autrichiennes avaient accordé des moratoires sur les prêts d'un montant de 23 Mrd EUR, ce qui correspondait à environ 7 % du portefeuille de crédits aux ménages et aux sociétés non financières. Dans le même temps, environ 19 000 prêts bénéficiant de garanties publiques ont été accordés, pour un volume total de 6 Mrd EUR.

Outre la crise COVID-19, c'est la faillite de la banque régionale *Commerzialbank Mattersburg* dans le Burgenland qui pèsera sur le résultat du secteur bancaire en 2020. La faillite a provoqué le versement aux clients de la banque de 489 MEUR par l'organisme national de garantie des dépôts « *Einlagensicherung AUSTRIA GmbH* ». Le système de garanties des dépôts a été pour la première fois déclenché au mois de mars après la faillite d'*Anglo Austrian AAB Bank AG*, les dépôts sécurisés s'élevant à 60 MEUR. A l'époque, le fonds avait été doté de 750 MEUR. Les banques devront alors à nouveau doter le fonds de garantie des dépôts ce qui pèsera sur leur résultat en 2020. Le groupe *Raiffeisen* et des *Volksbanken* (banques populaires) ont annoncé vouloir créer un système sectoriel de garanties des dépôts et quitter l'organisme unique. Le groupe *Erste* est resté en dehors du dispositif dès sa création en 2019.

Energie et environnement

Selon le rapport sur l'électricité verte (*Ökostrombericht*) publié chaque année par le régulateur *E-Control*, le taux d'électricité produite sur base de ressources renouvelables a atteint 78 % en 2019 (y compris grandes centrales hydroélectriques) contre 72 % en 2018. La subvention obtenue par ponction sur les factures des particuliers et des entreprises (*Ökostrompauschale, Ökostromförderbeitrag*) permet aux producteurs d'électricité verte (éolienne, photovoltaïque, biomasse, biogaz et petite hydroélectricité) de vendre leur électricité à bas coûts aux fournisseurs et ainsi de concurrencer les autres producteurs d'électricité. La part de l'électricité verte subventionnée par rapport à la consommation totale de l'électricité atteint 17,7 % contre 16,5 % en 2018. Pour un ménage moyen qui consomme 3 500 kWh par an, cette taxe écologique s'est élevée à 71 EUR en 2019 contre 91 EUR en 2018 en raison de la fin de certaines subventions non-prolongées. Pour une entreprise industrielle qui consomme 55 000 MWh par an, la taxe écologique est passée de 285 252 EUR en 2018 à 237 680 EUR en 2019. En 2020, on s'attend à un retour à 91 EUR et 314 821 pour respectivement un ménage et une entreprise industrielle du fait de l'adoption fin septembre 2019 par le Parlement d'un paquet de subventions dont le volume total s'est élevé à 540 MEUR. La loi sur les énergies renouvelables (*Erneuerbaren-Ausbau-Gesetz*) présentée en septembre 2020 par la ministre du climat, Mme Leonore Gewessler, et dont l'entrée en vigueur est prévue

**Comment
l'électricité verte
est subventionnée**



pour 2021, prévoit des subventions à hauteur de 1 Mrd EUR par an avec comme objectif d'atteindre un approvisionnement à 100 % en électricité verte d'ici 2030. En prévision de l'augmentation du prélèvement sur les ménages, le SPÖ demande de plafonner pour la taxe écologique sur les factures d'énergie à 100 EUR.

Industrie

Microsoft investira 1 Mrd EUR pour un Cloud Center en Autriche

A l'occasion d'une conférence de presse, le Chancelier Kurz et la Ministre Schramböck, en charge de l'économie, ont annoncé que Microsoft a choisi l'Autriche pour devenir l'une des 64 régions de centres de données desservant 140 pays. À cette fin, Microsoft prévoit d'investir environ 1 Mrd EUR en Autriche au cours des prochaines années. C'est de loin le plus gros investissement que Microsoft ait jamais effectué en Autriche. Il s'agit de plusieurs centres informatiques à l'Est du pays qui se sécuriseront mutuellement.

Transports

17,5 Mrd EUR en faveur des infrastructures ferroviaires entre 2021 et 2026

Dans le contexte du projet de loi de finances 2021 et le cadre financier pluriannuel, la ministre des Transports a présenté le plan-cadre pour les infrastructures ferroviaires au cours de la période 2021-2026 qui porte sur 17,5 Mrd EUR soit 3,6 Mrd EUR de plus que pour la période 2018-2023. Sont notamment prévus le développement des transports publics dans les agglomérations, le renforcement des lignes régionales en coopération avec les Länder, et la poursuite de l'électrification des lignes de chemins de fer. Du matériel roulant à l'hydrogène ou à batterie sera mis en circulation dans les zones où l'électrification s'avère techniquement infaisable, ou économiquement non rentable. Plus de 1 Mrd EUR seront investis dans la rénovation des gares, la sécurisation des passages à niveau sur les lignes régionales et la mise en place de nouveaux systèmes d'information pour les voyageurs. 1,5 Mrd EUR sera investi dans la digitalisation, par exemple avec le système européen de contrôle des trains ETCS ou des postes d'aiguillages basés sur des technologies du cloud.

Agriculture

120 MEUR par an pour le bien-être animal

L'Autriche a adopté un paquet de mesure en faveur du bien-être animal. Ce train de mesures prévu pour la période 2021-2027 et dont le volume est de 120 MEUR par an devra permettre de soutenir l'agriculture pour développer des pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être animal, inscrit dans la Constitution autrichienne. Les points forts sont notamment d'engager une réduction des transports internationaux de veaux, d'inciter les investissements dans la construction ou l'adaptation des stabulations, en particulier dans les élevages porcins mais également dans les élevages de bovins et de volailles. A partir de 2021, le montant de la subvention pourra atteindre 25 à 35 % du montant de l'investissement pour les élevages de porc ou de dinde. Dans l'élevage bovin, un des critères sera le renoncement au caillebotis sans support souple.

[Haut du document](#)



PRESENCE FRANÇAISE

Décathlon ouvre son deuxième magasin en Autriche

Après l'ouverture en août 2018 d'un premier magasin dans le centre commercial Shopping City Süd, Décathlon annonce pour le mois de novembre l'ouverture de son deuxième magasin au Nord de Vienne. Un troisième magasin suivra au printemps 2021 à Klagenfurt (Carinthie). Le chiffre d'affaires atteindra 20 MEUR (+12 %) cette année, selon les prévisions. L'objectif est d'atteindre une part de marché de 10-15 %.

LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF

Principaux indicateurs économiques

	Prévisionnistes internationaux									Prévisionnistes nationaux						
	OCDE				FMI		Commission européenne			OeNB			WIFO		IHS	
	juin 2020		oct 2020		nov 2020		juin 2020		nov 2020		oct 2020					
	scénario choc unique	scénario double choc	Prévisions		Prévisions d'automne 2020			Prévisions			Scénario confin.*		Prévisions			
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2020	2021	
Principaux indicateurs																
Evolution annuelle en %																
PIB réel (1)	-6,2	4,0	-7,5	3,2	-6,7	4,6	-7,1	4,1	2,5	-7,2	4,9	2,7	-7,7	2,8	-6,7	4,7
Consommation privée (réel)	-6,1	4,4	-7,4	3,7			-7,2	5,0	2,5	-5,8	6,1	2,6	-8,2	3,4	-6,3	5,4
Demande des administrations publiques (réel)	2,0	1,0	2,2	1,4			1,7	1,5	0,9	1,2	1,6	0,8			1,0	1,5
Formation brute de capital fixe (réel)	-7,0	5,8	-8,0	3,8			-6,0	3,2	2,4	-6,7	4,7	3,1			-6,7	4,1
Exportations (réel)	-8,7	9,4	-11,9	9,7			-11,5	5,5	3,8	-11,6	6,9	4,7			-9,6	6,7
Importations (réel)	-9,0	9,9	-11,5	10,2			-9,4	4,8	3,1	-8,9	5,7	3,7			-7,9	5,8
Productivité (2)							-4,6	2,6	1,4	-5,1	2,9	1,4			-5,2	3,4
Déflateur du PIB																
IPCH (1)	0,5	0,8	0,6	0,8			2,0	1,9	1,6	1,3	-0,1	1,3	2,0	1,4	1,7	1,3
Coûts unitaires du travail	0,8	1,3	0,8	1,1	1,2	1,8	1,5	1,7	1,7	0,8	0,8	1,5	1,3	1,3	1,4	1,6
							6,0	-2,0	0,6	4,4	-1,3	0,9			6,0	-2,5
Emploi salarié																
							-2,5	1,5	1,2	-2,2	2,2	1,5	-2,4	1,0	-1,6	1,3
en % de la population active																
Taux de chômage	5,8	5,2	6,0	5,7	5,8	5,5	5,5	5,1	4,9	6,8	5,8	5,3	5,5	5,6	5,4	5,3
en % du PIB nominal																
Balance courante	2,6	2,2	2,2	1,9	2,4	2,5	2,3	2,9	3,2	1,5	2,2	2,3				
Solde des finances publiques	-7,3	-3,2	-9,8	-5,5	-9,9	-3,9	-9,6	-6,4	-3,7	-8,9	-3,9	-1,5	-10,4	-6,2	-11,7	-6,1
Les hypothèses																
Prix du pétrole en USD/baril (1)	30,0	33,0	30,0	30,0	41,7	46,7	42,6	44,6	46,4	36,0	37,2	40,7			41,5	47,3
Taux d'intérêt à court terme en %	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5	-0,6	-0,4	-0,4	-0,4			-0,4	-0,5
Taux de change USD/EUR	1,08	1,08	1,08	1,08	1,14	1,23	1,14	1,18	1,18	1,09	1,08	1,08			1,14	1,19

Source: OCDE, FMI, Commission européenne

Source: OeNB, WIFO, IHS.

Dernière mise à jour le 05/11/2020, 16h43

2) OeNB et WIFO : productivité horaire du travail ; IHS : productivité du travail

Dernière mise à jour le 09/11; 12h40

* Projection du Wifo du 05/11 sur les effets du 2ème confinement

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienna@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont,
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 9 novembre 2020
Version originelle : Septembre 2013
Rédaction achevée le 9 novembre 2020